

## DE L'ANTICIPATION CONJUGALE PÉRINATALE AU MOMENT DE LA NAISSANCE D'UN PREMIER ENFANT

[Charlène Guéguen](#)

Érès | « Dialogue »

2021/1 n° 231 | pages 23 à 39

ISSN 0242-8962

ISBN 9782749270531

DOI 10.3917/dia.231.0023

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2021-1-page-23.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

© Érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# De l'anticipation conjugale périnatale au moment de la naissance d'un premier enfant

Charlène Guéguen

---

## Mots-clés

*Conjugalité, parentalité,  
grossesse, coparentalité.*

---

## Résumé

Pour le couple, le devenir parent représente une métamorphose du lien conjugal impliquant une crise intrapsychique chez chacun des parents. L'auteure a étudié la réorganisation du lien conjugal à l'œuvre ainsi que la qualité de l'investissement de la parentalité du quatrième mois de grossesse aux trois premiers mois de l'enfant. Elle met en avant l'émergence d'une *anticipation conjugale périnatale* définie comme la capacité des conjoints, pendant la grossesse, à appréhender le processus de crise intersubjective inhérente aux transformations à venir dans leur lien conjugal. L'anticipation conjugale périnatale vient mettre en exergue l'existence d'une forme de représentation de *triadification précoce*, qui peut être considérée comme un indicateur de la qualité de l'investissement parental et d'une évolution favorable de la dynamique conjugale.

## La crise intersubjective conjugale du devenir parent

**L**e remaniement identitaire du couple devenant parent représente une épreuve pour le couple, « tiraillé entre les loyautés verticales, par rapport aux origines, et horizontales, liées aux valeurs

---

*Charlène Guéguen, docteur en psychologie clinique et psychopathologie, membre associée du laboratoire PCPP, université de Paris. [cgueguen.psychologue@gmail.com](mailto:cgueguen.psychologue@gmail.com)*

du couple lui-même » (Hefez et Mingasson, 2006, p. 13), ainsi qu'un travail du féminin et du masculin de chacun, provoquant un véritable réexamen du contrat conjugal. Pour Jean-G. Lemaire (1979), la crise du couple constitue « un processus d'organisation-désorganisation et de réorganisation des interrelations entre les partenaires lui donnant un équilibre de caractère dynamique » (Lemaire cité dans Smadja, 2011, p. 69). Nous pouvons penser ce processus de réaménagement au moment du devenir parent à la lumière du concept de collusion introduit par Dicks en 1967 pour décrire les liens ambivalents par lesquels un sujet choisit chez son partenaire une certaine manière de réagir à ce qu'il a refoulé en lui. Jürg Willi reprend la notion de *collusion* en relevant chez les partenaires une problématique conflictuelle inconsciente, non résolue, objet de leur attirance mutuelle, mais aussi source de leurs conflits ultérieurs (Smadja, 2011 ; Willi, 1975). Le choix du conjoint peut ainsi s'entendre comme une formation de compromis et le conflit conjugal comme un symptôme névrotique commun.

La réorganisation des collusions à l'œuvre dans le couple rejoint la notion de *crise du couple* décrite notamment par Monique Dupré La Tour (2005). Elle éclate à partir d'un événement ou d'étapes identitaires du couple telles que l'arrivée d'un enfant. Elle révèle la structure sous-jacente du couple et comprend deux niveaux : la *désillusion* et le *retour du refoulé*. La désillusion est un travail de deuil nécessaire renvoyant à l'élaboration des projections qui ont été faites sur le conjoint et sur le couple. Le retour du refoulé correspond au dévoilement de la structure du couple. Ainsi, les crises du couple constituent des étapes potentiellement critiques, désorganisatrices et impliquent la reconstruction du lien et la mise en place de nouvelles collusions. De multiples possibilités évolutives sont décrites à la suite de la crise. Éric Smadja (2011) en a résumé trois que l'on peut associer à

la période du devenir parent. Dans certains cas, le dépassement de la crise ne semble pas possible et débouche sur l'agressivité mutuelle et le désinvestissement du partenaire et donc la fin de la relation. Dans un deuxième cas, la poursuite de la relation pourrait avoir lieu mais dans un évitement du conflit : « Souvent, c'est par l'intermédiaire des enfants que se trouve médiatisé un nouveau fonctionnement du couple qui pivote autour de ses difficultés et notamment de sa pathologie » (Smadja, 2011, p. 143). Enfin, dans une troisième configuration, on observerait la poursuite de la relation caractérisée par une réorganisation du lien et des collusions à l'œuvre dans le couple « même quand elle est vécue par les partenaires comme un phénomène douloureux et destructeur » (Smadja, 2011, p. 144). Dans ce scénario, la crise prend un versant résolument maturatif dans le lien conjugal à l'œuvre.

## **L'articulation du conjugal et du parental**

Plusieurs auteurs ont tenté de décrire les processus d'articulation entre l'axe conjugal et l'axe parental dans le couple, ses différentes formes possibles et ses avatars. Jean-Pierre Caillot et Gérard Decherf (1989) ont publié leurs développements à partir d'une forme particulière d'articulation du conjugal et du parental, *l'anti-couple parental*, qui s'appliquerait à des couples dont l'arrivée de l'enfant projette les partenaires dans un fantasme de démembrement familial catastrophique. Les auteurs reprennent la notion développée par Didier Anzieu (1986) d'*illusion gémellaire* pour décrire ces couples, qui se transforment en désillusion profonde avec l'arrivée de l'enfant. Monique Dupré La Tour (2005) a également étudié plus précisément la configuration narcissique de l'articulation du conjugal et du parental. Ainsi, elle évoque « les couples dissous dans la famille », couples qu'elle décrit comme disparaissant au moment de l'arrivée de l'enfant, ne pouvant pas élaborer la triangulation. Dans ces couples de type narcissique,

l'auteur relève la fréquence de l'arrêt total des relations sexuelles mais également de comportements violents récurrents.

Jean-Maurice Blassel (2005) s'est intéressé aux formes d'articulation entre le conjugal et le familial. Il rend compte des potentialités de conflictualités psychiques régies par les registres identitaires du conjugal et du familial qu'il décrit comme « substantifs pour désigner pour l'un l'identité sexuelle, la fantasmatisation sexuelle et les liens conjugaux qui en résultent, pour l'autre l'identité et la fantasmatique générationnelle et les liens familiaux qui en découlent » (Blassel, 2005, p. 76). Les fantasmes concernant l'identité parentale et conjugale sont ainsi présents dès la rencontre amoureuse. Il décrit quatre formes d'articulations possibles dont il résume les caractéristiques. Dans la première forme d'articulation, le conjugal et le familial sont distincts ; ils sont séparés tout en pouvant se combiner. Cette configuration suppose le dépassement de la conflictualité œdipienne des conjoints. Dans la deuxième forme, les liens conjugaux et familiaux sont enchevêtrés, régis par un conflit névrotique. La naissance de l'enfant peut s'accompagner de fantasmes incestueux dont l'élaboration reste très complexe pour le couple. Dans la troisième configuration, la sphère du conjugal et la sphère du familial apparaissent antagonistes et sont décrites comme « un désaveu alternatif et réciproque du conjugal et du familial » (*ibid.*, p. 78). Les fantasmes à l'œuvre sont marqués par la représentation de la parentalité détruite par la conjugalité. Des identifications insupportables de « l'enfant envieux dramatiquement arraché au parent » ou bien encore du « parent arrachant et massacrant de l'enfant » (*ibid.*, p. 78) provoquent une attaque du conjugal à travers la disqualification du lien sexuel. Le mouvement inverse peut se retrouver à l'œuvre chez ces couples et on assiste dans ce cas à une réaffirmation de l'identité qui pousse les conjoints à, cette fois-ci, disqualifier la parentalité au profit de la

conjugalité. Enfin, dans la quatrième forme d'articulation, le familial et le conjugal apparaissent comme indiscriminés. L'auteur a évoqué cette configuration comme le déni de la différence entre les liens conjugaux et parentaux.

Les deux vignettes cliniques suivantes sont issues d'une recherche de doctorat (Guéguen, 2017) portant sur les « métamorphoses conjugales et périnatales et l'arrivée d'un premier enfant au sein du couple ». Cette recherche a consisté à recruter des couples tout-venant, sans pathologie particulière, hétérosexuels et devenant parents pour la première fois. La recherche comprenait trois étapes : des entretiens conjugaux et individuels semi-directifs au troisième et au septième mois de grossesse ainsi qu'au troisième mois de l'enfant, étape durant laquelle était également filmée une séquence de jeu libre triadique.

## **Jonathan et Julie**

Julie et Jonathan<sup>1</sup> se rencontrent au début de leurs études, alors qu'ils sont dans la même université. Ils deviennent amis et surtout un binôme de travail avant de se mettre en couple. Le récit par le couple de leur histoire apparaît dans l'ensemble très rationalisé. L'impact potentiellement négatif que pourrait avoir une relation amoureuse sur leur relation jusque-là amicale et sur leur relation de travail est vécu comme angoissant. Le couple se construit ainsi sur ce lien intellectuel qui constitue son socle. Cette centration autour du travail crée une impression d'uniformité entre les partenaires, voire d'un fonctionnement en miroir. Ils sont attirés par la même dimension intellectuelle chez l'un comme chez l'autre, ils se sont rencontrés dans la même formation et travaillent ensemble dans la même société au moment où nous les

---

1. Tous les prénoms ont été modifiés.

rencontrons. Les conjoints n'expriment aucune inquiétude sur le fait de travailler ensemble tout en soulignant l'importance d'être assignés à des postes qui ne nécessitent pas d'être en relation. Dans le cadre professionnel, il n'y a donc pas de lien hiérarchique direct. Sur ce sujet, Jonathan rapporte que si une forme hiérarchique avait existé, elle n'aurait été envisageable que si Julie avait été positionnée au-dessus de lui. Nous pouvons faire le lien sur ce que ces places peuvent leur renvoyer vis-à-vis des liens familiaux. En effet, l'histoire familiale de Jonathan révèle que sa mère a été « évincée » par son mari pour une autre femme qui se trouvait être la nourrice des enfants, donc à une place hiérarchiquement inférieure. Nous pouvons faire l'hypothèse d'une impossibilité pour Jonathan à érotiser la relation avec une femme qui serait sous son autorité. Julie, quant à elle, évoque le travail comme étant une source libidinale majeure, notamment en contre-identification à sa mère qui était femme au foyer.

Nous percevons bien comment la collusion se produit chez ce couple autour de ce facteur travail et du rapport actif/passif compliqué. Julie semble lutter contre une forme de passivité, qui se traduit également dans un investissement sportif intensif et un contrôle du corps important. Pour autant, la centration autour du travail semble provoquer une forme de gommage du sexuel et des représentations affectives dans le sexuel.

Concernant la sphère parentale, la dimension professionnelle reste toujours très présente dans le discours du couple, notamment pour Julie qui évoque la sensation de se sentir « bloquée à cause de la grossesse » vis-à-vis de potentielles futures opportunités. Le projet d'enfant du couple est très rationalisé : est principalement invoqué le facteur de l'âge. Un contrôle est exercé sur l'arrêt de la contraception mais la grossesse est quasi immédiate, ce qui confronte d'ores et déjà le

couple à la perte de contrôle inhérente à la parentalité. Cette « soudaineté » de la grossesse vient jouer un rôle dans la difficulté de Julie à supporter les changements corporels de la grossesse. Elle évoque également la différence qui s'est instaurée depuis le début de la grossesse sur les questions d'organisation, qui lui sont majoritairement assignées. Ainsi, c'est la sphère même de la féminité qui vient s'accroître, voire s'immiscer, dans ce couple que nous avons décrit comme très « uniforme », marqué par une forme de déssexualisation.

Je retrouve Jonathan et Julie en entretien de couple au troisième mois de leur bébé, Joshua. Le décalage semble encore un peu plus visible entre Julie et Jonathan. Ainsi, au moment du récit de l'accouchement, le contraste est saisissant entre Julie qui raconte son expérience somatique difficile (les douleurs, la péridurale, etc.) et Jonathan qui oriente principalement son discours autour de son propre vécu somatique du moment. Il évoque son inconfort et la grande fatigue qu'il a ressentie et ne fait que peu référence à une quelconque empathie vis-à-vis de la douleur de Julie. Cette plainte de Jonathan est en miroir de celle de Julie, comme si le ressenti somatique était le même ; on retrouve cette impression d'égalité, d'équivalence entre les membres du couple qui reste caractérisé par l'absence de différence des sexes et des places. De plus, Jonathan rapporte avoir rejeté de façon très nette l'invitation de la gynécologue à couper le cordon : « Quand elle m'a demandé de couper le cordon, j'étais là : c'est bon, coupe le ton cordon, je ne suis pas médecin. » Il est intéressant de constater que c'est donc bien la dimension symbolique qui est ici évitée, le symbolisme de cet acte étant transformé en acte purement technique. Nous pouvons d'ailleurs souligner le lien entre l'acte médical et la profession médicale du père de Jonathan, avec lequel il est en conflit depuis plusieurs années. La dimension symbolique paternelle ne semble pas pouvoir être transmise à ce moment-là.

Ainsi, chez Jonathan et Julie, l'évolution du lien conjugal au moment du devenir parent se caractérise par une difficulté pour le couple à faire face aux changements provoqués par l'expérience du devenir parent, notamment sur la question de la différence des sexes, jusque-là évitée dans la relation. La grossesse est difficile à vivre pour Julie aussi bien sur le plan corporel que sur le plan psychique. Le nouveau statut de femme enceinte vient remettre en cause l'investissement libidinal principalement axé sur le monde professionnel et les performances. Le couple exprime également des changements dans la relation après la naissance de leur bébé, qui se caractérisent par une augmentation des conflits. L'articulation entre les dimensions conjugale et parentale semble possible, mais sur un versant conflictuel.

## **Guillaume et Géraldine**

Guillaume et Géraldine se rencontrent pour la première fois alors qu'ils ont environ 18 ans. Ils s'entendent bien mais sont déjà engagés dans une relation chacun de son côté. Ils se revoient quatre ans plus tard, commencent à se fréquenter progressivement avant de se mettre en couple. Dans leur discours, Guillaume et Géraldine accentuent cet aspect très raisonnable et progressif et insistent sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'un « coup de foudre passionnel ». Tous les deux expriment avoir apprécié la sérénité et la confiance présentes dès le début dans leur relation. Telle qu'ils la décrivent, la mise en couple semble ainsi particulièrement douce, sereine, progressive, voire banalisée à certains moments, et la dimension de séduction n'y apparaît pas d'emblée.

Cette mise en couple contraste avec les relations à l'œuvre dans les familles respectives de Guillaume et Géraldine dans lesquelles nous relevons des modes relationnels fluctuant entre être proche ou rompre.

Ainsi, dans les situations conflictuelles, des aménagements spécifiques se créent, comme pour leurs parents respectifs qui sont divorcés mais sont restés très amis, dans une forme de collaboration parentale très forte. Dans d'autres situations familiales, les conflits sont la cause, au contraire, de ruptures définitives des liens. Il y a donc un aspect passionnel du lien entre les différents membres de leurs familles respectives mais eux-mêmes semblent étrangers à ce mode de fonctionnement, que ce soit dans leur rencontre ou dans leur manière d'être lors des entretiens. Ils semblent ainsi dans certaines contre-identifications familiales.

Le couple se projette très tôt dans un projet d'enfant en l'évoquant entre eux rapidement. Deux ans après le début de leur relation, une première grossesse « surprise » arrive à une période de changement de contraception de Géraldine. Le couple est très heureux de cette grossesse, mais une fausse couche survient un mois après. C'est une période de grande angoisse décrite par le couple. Guillaume évoque la tristesse et l'anxiété de Géraldine face à cet événement. Dans les deux mois qui suivent cette fausse couche, le couple s'accorde pour retenter une nouvelle grossesse. Or, au moment voulu, Guillaume exprime finalement des doutes quant au fait qu'ils soient prêts à avoir un enfant tout de suite. Il évoque notamment l'incertitude qui plane alors sur son avenir professionnel alors qu'il vient d'échouer à un concours. Cette incertitude de Guillaume plonge le couple dans une période de crise conjugale et Géraldine dans une période dépressive, elle-même restant très focalisée sur le désir d'une nouvelle grossesse à tout prix.

Malgré des banalisations assez fréquentes dans le discours du couple lorsqu'ils rapportent cet épisode, nous relevons l'expression de nombreuses hypothèses sur ce que l'autre du couple a pu ressentir à

cette période, révélatrices, nous semble-t-il, d'une véritable remise en question de chacun des conjoints. Ainsi, nous pouvons supposer que cette période de crise ait été l'objet pour Guillaume et Géraldine d'un véritable travail de couple. Guillaume souligne le vécu très douloureux de sa compagne à ce moment et la place réparatrice qu'une nouvelle grossesse viendrait prendre pour elle. Il ressent un malaise vis-à-vis de ce désir qui ne semble plus s'inscrire dans un désir à deux mais bien dans une réparation individuelle, venant faire également écho à l'histoire générationnelle de Géraldine que nous avons pu explorer avec elle au cours de la réalisation d'un génogramme. Nous avons alors relevé, du côté de ses grands-parents paternels, un nombre important d'enfants morts-nés dans la même fratrie. Nous pouvons supposer que le désir de Géraldine d'une grossesse après sa fausse couche vient également répondre au besoin de réparation générationnelle. Finalement, Géraldine et Guillaume décident qu'ils « se posent », qu'ils font une pause dans ce projet : ils décident de remettre leur projet à l'année suivante pour se recentrer sur leur couple. Ils reprendront leur tentative un an plus tard, qui débouchera rapidement sur une grossesse qui ira à son terme.

La crise conjugale semble donc permettre une forme de « sortie » de la généalogie à travers la réappropriation de leur couple. Nous pouvons ainsi souligner le passage pour Guillaume et Géraldine à un couple adulte, se projetant dans leurs propres désirs mis en commun. Ainsi la réalisation de ce désir n'a-t-elle pas été faite dans l'urgence grâce à la prise de recul de Guillaume à cette période. Le couple peut alors désirer un enfant et faire de la place à cet enfant. Nous percevons bien dans le couple de Guillaume et Géraldine comment la fonction contenante de Guillaume a permis de dépasser l'histoire générationnelle. En ce sens, l'épisode de la fausse couche constitue pour ce couple une étape véritablement maturative de leur lien conjugal.

## L'anticipation conjugale périnatale

Pour l'ensemble des huit couples de notre étude, nous retrouvons une évolution du lien conjugal au travers des représentations du conjoint mais aussi des représentations du couple lui-même rapportées par les partenaires. Cette observation s'exprime parfois par l'augmentation d'un décalage progressif entre les partenaires comme constituant le réaménagement conjugal à la période périnatale.

Chez Julie et Jonathan, la grossesse a réintroduit la différence des sexes jusque-là évitée par le couple. Les conjoints ont mis en œuvre une forme de lutte contre cette différenciation imposée par l'état de grossesse chez Julie. Un décalage progressif s'est établi entre les conjoints pendant la grossesse et a semblé se creuser aux 3 mois de l'enfant. Chez Géraldine et Guillaume, l'épisode de la fausse couche a provoqué une crise dans le lien conjugal remettant en question le projet d'enfant. Cette période de crise chez ce couple, se décrivant comme « serein » et dans l'évitement de tout contenu passionnel et conflictuel qui pourrait leur rappeler leurs modèles familiaux respectifs, a semblé permettre d'élaborer ce désir d'enfant dans le lien conjugal en se détachant d'une forme de réparation générationnelle.

Un premier constat de nos résultats portant sur l'ensemble des couples de la recherche concerne la temporalité de l'évolution de ce lien conjugal. En effet, nous avons pu remarquer que cette évolution du lien n'apparaissait pas au même moment chez tous les couples. Tandis que la moitié des couples fait part d'une évolution du lien dès la période de la grossesse, l'autre n'exprime aucun changement pendant la grossesse mais dans la période post-natale, au troisième mois de l'enfant. Or, les résultats montrent que, lorsque les conjoints rapportent une évolution dans leurs représentations conjugales dès la

grossesse, ces dernières sont décrites plus positivement au troisième mois de l'enfant. De plus, nous avons également relevé que cette anticipation des changements conjugaux est corrélée à un investissement parental de meilleure qualité, notamment concernant les alliances triadiques. En effet, chez une majorité des couples de la recherche ayant montré une évolution de leur lien conjugal pendant la grossesse, était relevée une alliance triadique « coopérative », c'est-à-dire « quand tout le monde est inclus, les rôles de chacun respectés et un sujet commun partagé dans l'interaction, des échanges contingents, avec un partage affectif plus ou moins réussi selon l'aisance et les capacités de régulation émotionnelle des membres de la famille » (Favez, Frascarolo-Moutinot et Tissot, 2013, p. 25-26). À l'inverse, les couples pour lesquels le lien conjugal semblait plus figé pendant la grossesse, des alliances triadiques « conflictuelles » ont été majoritairement relevées, à savoir « quand tous les membres sont inclus, mais que l'organisation n'est pas possible en raison d'un non-respect des rôles de chacun et de compétition entre les parents, que le rythme des échanges est trop élevé, aboutissant à une surstimulation de l'enfant » (Favez, Frascarolo-Moutinot et Tissot, 2013, p. 25-26).

Cette constatation quant à la meilleure évolution des couples faisant état d'un changement plus précoce nous pousse ainsi à nous intéresser à la notion de l'*anticipation*. Concept freudien peu étudié pendant longtemps jusqu'aux travaux de Sylvain Missonnier (2001, 2003, 2012) qui s'est intéressé aux développements de Freud (1900, 1923) en s'appuyant sur le concept d'« angoisse signal ». Ainsi, le passage de l'« angoisse originaire/traumatique » à l'« angoisse signal », plus élaborée et permettant d'affronter des situations de crise, s'effectue grâce à l'anticipation. Ainsi, dans les travaux de George Vaillant (1992) sur les mécanismes de défense, l'anticipation est décrite comme un mécanisme « adaptatif ».

Sylvain Missonnier considère l'anticipation comme un processus organisateur de la parentalité à travers « l'anticipation comportementale, émotionnelle et fantasmatique de cette séparation de la naissance, du paradoxe de l'altérité radicale du nouveau-né et de sa dépendance primaire à l'égard des parents » (Missonnier, 2012, p. 59). Ainsi, l'anticipation périnatale à l'œuvre pendant la grossesse, élaborée à partir de l'histoire individuelle, conjugale et transgénérationnelle de chacun des devenant parents, peut être considérée comme un indicateur de la bonne évolution de la parentalité.

Au vu de nos résultats sur l'ensemble des couples ayant participé à la recherche, nous pouvons distinguer des couples en mesure d'anticiper les transformations de leur lien conjugal à venir et ceux pour lesquels la grossesse ne vient pas mettre au travail la dynamique intersubjective conjugale jusque-là installée. À l'issue de cette étude, nous avons ainsi proposé de définir l'anticipation périnatale conjugale comme la capacité des conjoints, pendant la grossesse, à prévoir les changements à venir dans leur lien conjugal et à appréhender le processus de crise intersubjective inhérente à ces transformations du lien. L'anticipation conjugale périnatale pourrait alors être considérée comme un indicateur de la qualité de l'investissement parental.

## **La triadification précoce conjugale**

À partir de la vignette clinique de Guillaume et Géraldine, nous avons relevé une forme de « préparation » qui aurait permis au couple la mise en place d'une *triadification précoce* et donc d'une anticipation des métamorphoses à venir dans le lien conjugal. C'est l'événement d'une fausse couche qui a représenté un facteur d'élaboration du lien conjugal et du désir d'enfant du couple, Géraldine ayant pu se dégager d'une forme de répétition générationnelle à l'œuvre. Nous pouvons

souligner l'évolution favorable à la fois sur le plan de la relation conjugale et sur celui de la sphère parentale, l'alliance triadique et les représentations parentales étant de bonne qualité dans cette famille.

La notion de triadification précoce renvoie à la fonction paternelle qui a majoritairement été abordée comme permettant l'élaboration d'une triadification. Dominique Cupa et coll. (1997) ont ainsi décrit la double fonction du père, sur le plan de la triadification et sur le plan de la triangulation à travers l'entrée dans le symbolique et dans le générationnel, porteur de l'historicisation de l'enfant. Pour Bernard Golse, les éléments qui constituent la dimension intrapsychique de l'organisation triadique sont « l'histoire infantile de la mère avec sa dimension de conflictualité névrotique et sa charge de processus transgénérationnels » (Golse, 2003, p. 205). Pour l'auteur, la tiercéité résulte bien d'une fonction paternelle mais pas seulement, par tout ce qui fait fonction d'un écart, d'un espace, d'une différence entre le bébé et sa mère et parfois même par la mère elle-même.

Ainsi, nous nous demandons dans quelle mesure la place de l'entité conjugale pendant la grossesse contribue à la construction de cette tiercéité et donc d'une triadification précoce. La tiercéité serait permise par la fonction paternelle mais également par une fonction conjugale, en tant qu'entité différente de la relation coparentale et des mouvements névrotiques individuels de la mère.

Cette idée que la fonction conjugale représenterait une fonction tierce peut être mise en lien également avec la notion de la *représentation du lien* en lui-même, préexistant à la représentation de l'objet, comme le rapporte Bernard Golse (2019) à partir des travaux de Robert Stolorow (1978). Chez le bébé, ces représentations du lien se traduisent par un investissement des variations des réponses maternelles avant même l'investissement de la mère en tant qu'objet. Le concept de

représentations d'interactions semble ainsi tout à fait porteur pour l'abord de la conjugalité. La représentation du lien conjugal et la représentation des interactions conjugales viennent prendre une fonction tierce spécifique dans la dynamique familiale du couple devenant parent.

## Conclusion

Les résultats de la recherche mettent en exergue la notion d'*anticipation conjugale* à l'œuvre chez certains couples devenant parents et participant à la construction de la triadification précoce dans le réaménagement du lien. Cette forme d'anticipation fait écho, selon nous, à la question de la préparation des futurs parents actuellement proposée en période prénatale. En effet, la dimension conjugale mériterait probablement plus d'investissement à la fois dans la clinique des psychologues confrontés à de futurs parents en consultation mais également chez les professionnels de maternité de manière générale, en proposant notamment des temps d'accompagnement dédiés à la relation de couple. Ces dimensions à l'œuvre dans le réaménagement du lien conjugal pourraient ainsi constituer des repères cliniques précieux dans l'accompagnement des couples au moment du devenir parent afin de déceler au mieux les situations en fonction de la psychopathologie à l'œuvre et des couples tout-venant.

## Bibliographie

- ANZIEU, D. 1986. « Introduction à l'étude des fonctions du moi-peau dans le couple », *Gruppo*, 2, 75-82.
- BLASSEL, J.-M. 2005. « Le conjugal et le familial », *Dialogue*, 169, 3, 75-83.
- CAILLOT, J.-P. ; DECHERF, G. 1989. *Psychanalyse du couple et de la famille*, Paris, A.Psy.G.

- CUPA, D. ; MOINET, I. ; THORET, N. ; VALDÈS, L. 1997. « Devenir père ou la grossesse du père », dans D. Cupa et S. Lebovici, *En famille à l'hôpital, le nourrisson et son environnement*, Grenoble, La Pensée sauvage.
- DICKS, H. V. 1967. *Marital tensions clinical studies towards a psychological theory of interaction*, London, Karnac Books.
- DUPRÉ LA TOUR, M. 2005. *Les crises du couple. Leur fonction et leur dépassement*, Toulouse, érès.
- FAVEZ, N. ; FRASCAROLO-MOUTINOT, F. ; TISSOT, H. 2013. *Naître et grandir au sein de la triade : le développement de l'alliance familiale*, Bruxelles, De Boeck.
- FREUD, S. 1900. *L'interprétation des rêves*, Paris, Puf, 1967.
- FREUD, S. 1923. *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 2001.
- GOLSE, B. 2003. « Co-construction de la tiercéité et de la place du père par la mère et le bébé : impact sur nos modèles d'interventions thérapeutiques », dans C. Anzieu-Premmereur et M. Pollak-Cornillot, *Les pratiques psychanalytiques auprès des bébés*, Paris, Dunod.
- GOLSE, B. 2019. « Vers une épistémologie du lien ? », dans B. Golse, *Le bébé et ses possibles*, Toulouse, érès, 127-141.
- GUÉGUEN, C. 2017. *Métamorphoses conjugales et périnatales : l'arrivée d'un premier enfant au sein du couple*, Thèse de doctorat, Sorbonne-Paris-Cité.
- HEFEZ, S. ; MINGASSON, L. 2006. « L'heureux "événement" : effet d'annonce », *Informations sociales*, 132, 4, 13-13.
- LEMAIRE, J.-G. 1979. *Le couple : sa vie, sa mort*, Paris, Payot.
- MISSONNIER, S. 2001. « Anticipation et périnatalité : prolégomènes théoriques », *Pratiques psychologiques*, 1, 17-30.
- MISSONNIER, S. 2003. *La consultation thérapeutique périnatale : un psychologue à la maternité*, Toulouse, érès.
- MISSONNIER, S. 2012. « Anticipation, angoisse signal et parentalité », dans D. Mellier, A. Ciccone et A. Konicheckis, *La vie psychique du bébé*, Paris, Dunod, 43-66.
- SMADJA, É. 2011. *Le couple et son histoire*, Paris, Puf.

STOLOROW, R.D. 1978. « The concept of psychic structure : Its metapsychological and clinical psychoanalytic meanings », *Rev. Psychoanal.*, 5, 247-256.

VAILLANT, G.E. 1992. *Ego mechanisms of defense. A guide to clinicians and researchers*, Washington, DC, American Psychiatric Press.

WILLI, J. 1975. *La relation de couple : le concept de collusion*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

---

### Perinatal marital anticipation on birth of a first child

---

#### Keywords

*Conjugal link, parenthood, pregnancy, co-parenting.*

---

#### Abstract

For the couple, becoming parents represents a metamorphosis of the marital bond involving an intrapsychic crisis in each of the partners. The author studied the reorganisation of that bond at work, as also the quality of parenting investment from the fourth month of pregnancy to the first three months of the child's life. She emphasises the emergence of a perinatal marital anticipation defined as the capacity of the spouses, during pregnancy, to apprehend the process of intersubjective crisis inherent to the transformations to come in their relationship. Perinatal conjugal anticipation underlines the existence of a form of representation of early triadification, which can be considered as an indicator of the quality of parental investment and a favourable development of conjugal dynamics.